

Vancouver Gear Works Ltd

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

Les politiques récentes, comme la baisse du taux d'imposition des sociétés et les déductions pour amortissement accéléré, ont contribué à attiser les investissements des entreprises et à atténuer le récent fléchissement de l'activité économique mondiale. Ces politiques ont aidé à faire du Canada un lieu de premier choix pour les investissements mondiaux, ce qui revêt une importance cruciale, compte tenu de l'accroissement de la concurrence mondiale pour les investissements dans le secteur manufacturier. Les pays se livrent une concurrence farouche pour attirer les investissements dans le secteur manufacturier car, plus que tout autre secteur, la fabrication de produits à valeur ajoutée alimente la croissance à long terme de nombreux secteurs de l'économie, crée des emplois éminemment qualifiés et très rémunérateurs et favorise les exportations. Aujourd'hui, en plus d'assurer l'expansion des entreprises sur les marchés traditionnels tandis que l'économie mondiale amorce sa relance, le Canada jouit d'intéressantes possibilités d'assurer la croissance et le dynamisme de son économie par la mise en valeur du secteur des ressources naturelles, la construction navale et d'autres grands projets d'un océan à l'autre. Ces projets devraient avoir une valeur estimative de 500 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années. La capacité du Canada à tirer le maximum de parti de la valeur de ces débouchés dépend de son aptitude à créer des chaînes d'approvisionnement d'envergure mondiale dans le secteur manufacturier, le secteur tertiaire et la technologie en amont et en aval qui favorisent la réalisation de ces grands projets. Tandis que ces chaînes d'approvisionnement sont en cours d'établissement et qu'elles peuvent l'être partout dans le monde, nous devons adopter des politiques et des programmes qui alimentent les investissements et l'innovation à l'échelle nationale pour saisir le maximum d'occasions possible. Selon un récent sondage mené par MEC auprès du secteur privé canadien, les trois grandes priorités liées à l'attrait d'investissements sont la disponibilité de main-d'œuvre qualifiée, les coûts salariaux (y compris les impôts) et les programmes gouvernementaux d'aide à l'investissement. D'après cela, nos recommandations prioritaires pour le budget de 2013 sont : • de prendre des mesures pour favoriser le développement du bassin national de main-d'œuvre et faciliter l'accès s'il y a lieu aux travailleurs qualifiés étrangers; • de réduire les taxes sur les salaires et de favoriser la formation des employés en offrant un crédit d'impôt – formation aux employeurs donnant lieu à un dégrèvement par rapport aux prestations d'AE; • de faire de la déduction pour amortissement accéléré au titre de l'achat de machines et d'équipements qui servent à la fabrication et à la transformation une caractéristique permanente de notre régime d'imposition; et • d'adopter des crédits d'impôt à la RS&DE remboursables afin de donner une nouvelle impulsion aux investissements et d'offrir une aide plus ciblée à la R-D du secteur privé.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

La création d'emplois dans le secteur privé canadien dépend de notre aptitude à attirer des investissements dans la nouvelle production, la recherche et développement et la fabrication de produits pour les marchés locaux et mondiaux. Toutefois, la concurrence suscitée par ces investissements continue de s'amplifier tandis que les pays cherchent à donner de l'expansion à leur secteur manufacturier à valeur ajoutée qui paie des hauts salaires et crée de la richesse. Le Canada a fait preuve d'agressivité dans certains secteurs des politiques fédérales pour que le pays soit plus attrayant aux yeux des investisseurs mondiaux, en réduisant notamment certains taux d'imposition, en réformant la mobilité de la main-d'œuvre internationale, en multipliant les accords commerciaux et en adoptant des stimulants aux investissements. En même temps, d'autres mesures comme l'augmentation des taux d'AE, les politiques réglementaires complexes et la réduction du crédit d'impôt à la RS&DE font que le Canada est moins concurrentiel à l'échelle mondiale pour ce qui est d'attirer des investissements. Il faut se concentrer sur plusieurs grandes initiatives pour accroître le commerce national et international, lequel revêt une importance névralgique pour les investissements, la création d'emplois à long terme et la prospérité du Canada. Pour raffermir le commerce intérieur, MEC est convaincu que le gouvernement doit se concentrer sur les éléments suivants : • simplifier les règlements et les approbations réglementaires des nouveaux produits, procédés et projets; • accroître l'uniformité et l'application des règlements entre les provinces et avec les normes fédérales tout en assurant le respect des engagements internationaux; et • éliminer les obstacles aux mouvements de la main-d'œuvre qualifiée entre les provinces en normalisant les organismes de réglementation provinciaux. Le gouvernement fédéral a un rôle essentiel à jouer s'il veut s'assurer que les entreprises canadiennes ont accès aux marchés d'exportation et sont conscientes de leur potentiel comme source de nouveaux clients. MEC est un participant actif et un ardent défenseur de la Stratégie commerciale mondiale du gouvernement. Toutefois, les entreprises se heurtent à une diversité d'obstacles lorsqu'elles cherchent à avoir accès aux marchés étrangers et à s'y développer. L'Enquête sur les questions de gestion de MEC a mis en évidence plusieurs secteurs qui revêtent le plus d'urgence pour l'industrie et, à ce titre, les priorités de MEC pour l'intervention du gouvernement sont : • s'assurer que les accords internationaux visent l'élimination des barrières non tarifaires et d'autres barrières réglementaires à l'accès aux marchés. Tandis que 23 % des répondants ont dénoncé les droits tarifaires comme restreignant l'accès aux marchés étrangers, 38 % ont déclaré que les règlements protectionnistes sont le principal obstacle; • améliorer les infrastructures commerciales avec les principaux partenaires commerciaux, en particulier les États-Unis et l'Asie; et • éliminer les pratiques d'approvisionnement protectionnistes sur les marchés étrangers en adoptant une disposition sur l'accès réciproque aux marchés pour l'approvisionnement.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

L'Enquête de 2012 sur les questions de gestion (EQG) de MEC posait de nombreuses questions sur les principales inquiétudes des entreprises, notamment en ce qui concerne le marché du travail et les investissements. À l'analyse des résultats, les répondants ont constaté que l'attrait et le maintien en poste de la main-d'œuvre étaient la troisième principale difficulté des entreprises, 45 % des répondants

alléguant qu'il s'agit d'une inquiétude majeure (juste derrière la rivalité des concurrents, à hauteur de 56 %, et la vigueur persistante du dollar canadien, à hauteur de 46 %). Parmi les réponses particulières, mentionnons : • 41 % ont affirmé que la situation de la main-d'œuvre au Canada s'est aggravée depuis trois ans (soit le plus fort pourcentage provenant d'une diversité d'entreprises et de secteurs stratégiques), contre à peine 13 % qui pensent qu'elle s'est améliorée; • 48 % ont affirmé qu'ils sont confrontés à des pénuries de main-d'œuvre et de compétences aujourd'hui; • 31 % ont déclaré qu'ils étaient prêts à déplacer leurs activités vers une autre juridiction à cause des problèmes de main-d'œuvre; • 65 % des répondants consacrent plus de 1 % de leurs recettes annuelles totales à la formation; • les professions qui seront le plus durement touchées par le vieillissement de la main-d'œuvre sont les travailleurs qualifiés (38 %) et les cadres de direction (31 %). D'après ces réalités, il n'y a rien d'étonnant à ce que les répondants à l'EQG déclarent que leurs principales priorités au sujet du marché de la main-d'œuvre englobent l'augmentation des coûts de main-d'œuvre, le perfectionnement des compétences des employés, le vieillissement des effectifs et les impôts sur les salaires. Nous pensons donc qu'il est indispensable d'appuyer le perfectionnement du bassin de main-d'œuvre national et de faciliter l'accès aux travailleurs étrangers qualifiés, le cas échéant. Nos recommandations pour le gouvernement sont donc : • d'appuyer la formation en milieu de travail en octroyant le crédit d'impôt – formation aux employeurs. L'EQG a révélé que 63 % des répondants développeraient la formation des employés si on leur offrait un crédit d'impôt – formation; • d'accroître la disponibilité de la main-d'œuvre pour le secteur privé en adoptant des stratégies d'insertion dans le marché du travail des employés sans travail, des jeunes et des Autochtones; et • de rationaliser les processus de réglementation pour les entreprises afin d'y faire venir des travailleurs étrangers, en cas de besoin.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

• Rendre permanente la déduction pour amortissement accéléré (DAA) : le gouvernement fédéral a adopté la DAA à titre de mesure provisoire dans son budget de 2007 et l'a reconduite tous les deux ans depuis lors, en reconnaissant l'effet favorable de ce stimulant fiscal sur les investissements des entreprises dans les biens de production, comme les machines et les équipements. MEC recommande que la DAA devienne une caractéristique permanente du régime d'impôt du Canada. Soixante-treize pour cent des répondants à l'Enquête sur les questions de gestion de MEC ont estimé que la DAA était une mesure fiscale importante. • Revoir les changements que l'on prévoit d'apporter au crédit d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental (crédit d'impôt à la RS&DE) compte tenu du besoin d'attirer un plus grand nombre d'activités de R-D des multinationales au Canada : dans son dernier budget, le gouvernement fédéral a proposé des mesures qui réduiront les stimulants octroyés aux grandes entreprises pour mener des activités de R-D au Canada. Étant donné que 75 grandes sociétés représentent près de la moitié de toutes les dépenses consacrées par les entreprises à la R-D au Canada, MEC recommande au gouvernement fédéral d'apporter d'autres changements au programme de crédit d'impôt à la RS&DE afin d'inciter un plus grand nombre d'entreprises mondiales à réaliser des projets de R-D au Canada. Soixante-quinze pour cent des répondants à l'Enquête sur les questions de gestion de MEC ont déclaré que l'amélioration du crédit d'impôt à la RS&DE revêtait une grande importance. Les recommandations de MEC visant à améliorer le crédit d'impôt à la RS&DE englobent ce qui suit : • accorder un taux d'amortissement accéléré pour les machines et les équipements qui se rapportent à la R-D des entreprises. Avec l'élimination des dépenses d'investissement résultant du crédit d'impôt à la RS&DE, le Canada n'offrira pas de stimulants aux entreprises novatrices à forte intensité de capitaux pour qu'elles réalisent de grands projets de R-D au

Canada. MEC recommande au gouvernement d'accorder un taux d'amortissement accéléré sur les machines et les équipements utilisés à des fins de R-D, à l'instar de la DAA utilisée pour les machines et les équipements de fabrication et de transformation; • augmenter le soutien direct de la R-D en faisant du crédit d'impôt à la RS&DE un poste remboursable pour les grandes entreprises. Le gouvernement a déjà fait part de son intention d'accorder des aides plus directes à la R-D des entreprises. MEC recommande au gouvernement d'utiliser l'actuel programme de crédit d'impôt à la RS&DE pour accorder cette aide directe au moyen d'un crédit d'impôt remboursable. MEC estime que l'utilisation du régime fiscal pour accorder une aide directe au lieu de passer par les organismes subventionnaires ne contribuera pas seulement à réduire les frais administratifs, mais permettra également d'éviter le problème de la « sélection des gagnants » en offrant une aide directe à toute entreprise qui se livre à des activités de R-D répondant aux critères du gouvernement et qui a fait l'objet d'une vérification par l'ARC; • maintenir le PPATN pendant au moins une autre année.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?

• S'assurer que les organes de réglementation appliquent intégralement la lettre et l'esprit des accords entre le Canada et les États-Unis visant à renforcer la sécurité et à améliorer la compétitivité économique, notamment l'harmonisation des règlements et la rationalisation des formalités à la frontière. Pour ce qui est à la fois des règlements et du respect des formalités à la frontière, les « organes de réglementation » doivent établir et adopter des approches d'« entreprise digne de confiance » afin de minimiser les contraintes de ressources qui s'exercent sur les gouvernements et le secteur privé et de permettre aux entreprises de s'autoréglementer, comme cela se fait déjà de nos jours dans de nombreux secteurs. • Les règles du Cabinet et du Conseil du Trésor pour l'élaboration de règlements doivent être renforcées de manière à comporter un plus grand nombre d'analyses coûts-avantages détaillées ainsi que des volets de coopération nationale et internationale pour les nouveaux règlements afin d'éviter les dédoublements inutiles et coûteux au chapitre des processus et des rapports. • Pour aider les entreprises canadiennes à réussir en s'adaptant aux prescriptions réglementaires plus strictes et qui évoluent rapidement, MEC recommande que, pour chaque nouveau règlement fédéral qui oblige les entreprises à engager des investissements dans des technologies, des systèmes et des procédés nouveaux, le gouvernement doit consentir un crédit d'impôt au titre du respect de la réglementation pour faciliter le respect de celle-ci et neutraliser l'impact des nouvelles prescriptions réglementaires sur les budgets d'investissement.